



Commune des
Ponts-de-Martel

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général
du jeudi 19 mai 2016, à 20h, au Centre polyvalent du Bugnon,
sous la présidence de Monsieur Yvan Monard, Président.**

Monsieur le Président Yvan Monard ouvre cette séance ordinaire du mardi 19 mai 2016 en souhaitant la bienvenue à chacun. Il passe ensuite la parole à l'administrateur communal pour l'appel.

L'appel permet de constater la présence du Conseil communal au complet, de l'administrateur communal, de son adjointe, ainsi que de 19 Conseillers généraux.

Absents excusés

Angèle Durini
Flavia Maire
Guillaume Maire

Absents non excusés

José Chopard
Loïc Perrin

Monsieur le Président Yvan Monard constate que l'ordre du jour, tel qu'il a été envoyé est accepté :

1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2015,
2. Comptes de l'exercice 2015,
3. Demande d'un crédit de fr. 225'000.- permettant d'améliorer les débits et pressions sur le réseau d'eau du Voisinage, des Bieds, de Martel-Dernier et de la Combe-Pellaton,
4. Demande d'un crédit de fr. 340'000.- permettant le changement des conduites d'eau du Voisinage au hameau de « Sur Les Bieds »,
5. Adoption du plan et du règlement des zones de protection des captages des sources des Auges, du Chêne, du Noyer ainsi que de la source inférieure des Combes-Dernier.

1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2015

Monsieur le Président Yvan Monard ouvre la discussion concernant ce procès-verbal.

La parole n'étant pas demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** soumet ce procès-verbal au vote.

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité, soit par 18 voix.

2. Comptes de l'exercice 2015

L'entrée en matière n'étant pas combattue, **Monsieur le Président Yvan Monard** ouvre la discussion concernant le rapport dans un premier temps.

Constatant qu'il n'y a pas de remarques concernant le rapport, **Monsieur le Président Yvan Monard** donne la parole à la comptable pour le parcours des différents comptes.

0. Administration : excédent de charges de fr. 359'397.22.

- 1. Sécurité publique** : excédent de charges de fr. 172'134.87.
- 2. Enseignement** : excédent de charges de fr. 1'357'181.70.
- 3. Culture, Loisirs et Sports** : excédent de charges de fr. 162'155.46.
- 4. Santé** : excédent de charges de fr. 32'376.60.
- 5. Prévoyance sociale** : excédent de charges de fr. 757'093.07.
- 6. Trafic** : excédent de charges de fr.415'941.25.

Monsieur Didier Barth estime qu'il s'agit de l'occasion de parler du train, qui est tout-de-même lié à ce chapitre-là, puisque la commune paye quelque chose pour ces transports publics. Le train a posé quelques soucis au Conseil communal ces derniers temps, puisqu'il a été, comme le Conseil d'Etat, tenu au courant très tardivement de ses difficultés soudaines, qui étaient connues de longue date, mais il semblait que le dossier avançait très lentement. Tout à coup, la chose s'est un peu accélérée, un peu trop au goût du Conseil communal, puisque les choses se sont précipitées. Une bonne nouvelle est néanmoins sortie ce matin : sous la pression du Conseil d'Etat et aussi de la commune de La Sagne, transN a fait un boulot incroyable en un mois (ce qu'ils n'ont pas fait en 10 ans, ils l'ont fait en 1 mois) et le train sera rétabli le dimanche 29 mai depuis Les Ponts-de-Martel jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Une partie des mesures prises sont définitives, l'autre partie sont des mesures provisoires, mais qui permettent de respecter les fameuses normes de sécurité ce qui permet de rouvrir le train. Les travaux vont encore continuer jusque durant l'été et il est possible que le train soit interrompu quelques jours pour des travaux spécifiques, mais cela se déroulera durant les périodes où il y a moins de trafic, et tout devrait rentrer dans l'ordre courant de cette année.

- 7. Environnement** : excédent de charges de fr. 52'087.-.

Concernant l'avenir de la STEP, **Monsieur Jean-Maurice Calame** indique qu'il s'agit d'une vieille dame de 37 ans. Physiquement, elle va bien, mais c'est un peu la tête ! Il s'agira alors d'investir dans son automatisation dans la seconde partie de l'année environ fr. 80'000.-, ce qui permettrait d'étendre son espérance de vie encore 13 ans, ce qui laissera largement le temps d'avancer avec le séparatif aux Ponts-de-Martel avant de s'occuper de changer la STEP, mais une nouvelle STEP coutera plus de 2 millions. Il faut alors bien relativiser le montant de fr. 80'000.- pour 13 ans par rapport à une nouvelle STEP qui se fera dans 13 ans.

- 8. Economie publique** : excédent de revenus de fr. 71'402.15.
- 9. Finances et impôts** : excédent de revenus de fr. 3'575'939.23.

Suite au passage en revue des comptes de fonctionnement, les différentes récapitulations sont parcourues sans susciter de remarque.

Constatant que la parole n'est plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** donne la parole à Monsieur Simon Kammer, secrétaire de la Commission financière, pour lecture du rapport de ladite commission.

Suite à cela et au nom du Parti Socialiste et Libre, **Monsieur Gaël Maire** remercie le Conseil communal pour la bonne tenue des comptes de l'exercice 2015 qui se traduit par un excédent de revenus et la création d'une réserve pour l'avenir. Le Parti Socialiste et Libre invite de ce fait les Conseillers généraux à accepter les comptes.

Deux éléments semblent essentiels à Monsieur Gaël Maire au fonctionnement d'une commune. Le premier élément est la bonne gestion des comptes et l'assainissement des finances communales. Ceci permettra une plus grande liberté de fonctionnement à l'avenir. Il cite comme exemple la diminution de la dette et l'approvisionnement de réserves lors des bonnes années. Le deuxième élément essentiel est le développement de la commune. Les finances communales sont nourries et alimentées par les contribuables et la commune se doit d'agir dans leur intérêt. Il cite comme exemples la cour d'école et la future crèche. Toutefois, concernant ce deuxième élément, il reste à son avis une marge de progression. Par exemple concernant les transports publics (abris de bus, densification du réseau, ...), concernant les familles (les jardins publics, les chemins de promenade, ...) et concernant la sécurité (les trottoirs, les pistes cyclables, ...). Le bien-être d'une commune passe par le bien-être de ses citoyens. La commune doit agir dans l'intérêt de ses habitants et si une gestion rigoureuse des finances communales en fait partie, elle doit également veiller à être et rester attractive aux yeux de ses contribuables qui lui permettent de vivre. C'est aussi ça renforcer les ponts !

Monsieur Martial Roulet indique que le Parti Libéral-Radical se réjouit d'approuver les comptes 2015 et félicite le Conseil communal de sa bonne gestion, en particulier le responsable des finances, Monsieur Cédric Schwab, ainsi que la comptable, Madame Corinne Maire, tout cela d'ailleurs attesté par l'audit d'une fiduciaire agréée. Toutefois ce résultat bienvenu ne doit pas faire oublier les prochains investissements financièrement très lourds prévus par le plan d'investissement communal. A moyen terme, l'objectif de réduction de la dette doit se poursuivre, cela tout en maintenant la qualité de vie actuelle des citoyens de notre commune, qualité de vie souvent enviée une fois connue.

Monsieur Vincent Robert indique que le Parti Démocratique Indépendant est très satisfait de l'exercice 2015 de notre commune. En effet, malgré les reports de charges et les informations erronées du Service des communes, cet exercice boucle une nouvelle fois avec un solde bénéficiaire. Passé outre la bonne surprise des impôts sur les personnes physiques, le bon résultat des comptes 2015 est dû principalement à une gestion rigoureuse et réfléchie du portefeuille communal. Le Parti Démocratique indépendant remercie à cet effet tous les Conseillers communaux pour la surveillance au plus près des crédits qui sont octroyés pour leurs dicastères respectifs et les remerciements du PDI vont également à l'administrateur et la comptable pour leur travail précis et rigoureux. Le Parti Démocratique Indépendant souhaite pour l'avenir continuer dans cette voie par des investissements réalistes au service des habitants mais surtout avec le regard porté vers l'avant.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** soumet les arrêtés au vote (arrêté ordinaire + arrêté de création d'une réserve politique conjoncturelle).

Ces arrêtés sont acceptés à l'unanimité, soit par 18 voix.

Monsieur Cédric Schwab remercie le Conseil général pour l'acceptation de ces comptes, ainsi que Madame Corinne Maire pour l'excellente tenue de ces comptes.

3. Demande d'un crédit de fr. 225'000.- permettant d'améliorer les débits et pressions sur le réseau d'eau du Voisinage, des Bieds, de Martel-Dernier et de la Combe-Pellaton

L'entrée en matière n'étant pas combattue, **Monsieur le Président Yvan Monard** ouvre la discussion générale.

Monsieur Jean-Marc Robert indique que le Parti Démocratique indépendant se réjouit beaucoup de pouvoir accepter cet arrêté (qui ne va pas sans quelques appréhensions au niveau des fuites sur les conduites, autant au niveau communal qu'au niveau privé) qui va permettre de

nettement améliorer la pression dans le secteur concerné qui est pour le moment jugé juste satisfaisant. C'est pourquoi le PDI va voter oui à cette belle amélioration. Par contre, juste un léger bémol quant à l'emplacement de la nouvelle borne hydrante en bas du Petit-Bois que Monsieur Jean-Marc Robert situerait plutôt au nord de la chaussée, car l'entreprise de déneigement qu'il représente ce soir souhaite garder les quelques si précieux endroits où l'on peut encore pousser un peu de neige sans se faire fusiller verbalement. C'est pourquoi le montant conséquent budgété pour les imprévus pourra être probablement utilisé en petite partie pour la traversée de ladite route.

Madame Sylviane Barth indique que le Parti Socialiste et Libre est dans l'ensemble favorable à cette demande de crédit qui est une suite logique dans la volonté de notre responsable des eaux Monsieur Jean-Maurice Calame et du Conseil communal de continuer à rénover les différents tronçons de notre réseau d'eau. Le petit réservoir est vétuste et comme il n'est plus indispensable dans le bon fonctionnement de notre réseau, il est justifié de le supprimer. La défense incendie sera renforcée dans la partie ouest du village et c'est un point important qui milite en faveur de ce crédit. Le découpage des coûts montre un subventionnement intéressant. Le Parti Socialiste et Libre comprend la somme assez importante de fr. 41'000.- pour les éventuels imprévus suite aux fuites et imprévus qu'il y aura probablement lors de la mise en service et accepte volontiers ce crédit.

Madame Gaëlle Kammer indique que le Parti Libéral-Radical va accepter ce crédit car comme l'explique le rapport, le petit réservoir doit être grandement rénové ou supprimé. Le choix de le supprimer paraît judicieux compte tenu des avantages expliqués. Le PLR pense notamment à l'augmentation de la pression sur le réseau de Martel-Dernier, la diminution des pertes grâce à de nouvelles conduites et surtout à la défense incendie qui sera fortement améliorée. Le Parti Libéral-Radical va donc accepter ce projet.

Monsieur Jean-Maurice Calame indique que cette demande de crédit est une clé de voute du réseau d'eau et prend bonne note de la remarque concernant l'emplacement de la borne hydrante au Petit-Bois.

Concernant la subvention versée par l'ECAP, Monsieur Jean-Maurice Calame avait prévu fr. 10'000.- de subvention, mais c'est toujours très compliqué avec l'ECAP. Il s'avère qu'en principe, l'ECAP n'entre pas en matière lorsque les travaux se déroulent en partie urbanisée. Mais comme des conduites plus grosses sont installées pour améliorer la pression et le débit, et à Martel-Dernier, et aux Bieds, l'ECAP entrera certainement en matière et si cela s'avère correct, l'ECAP subventionnera les travaux à hauteur de 15% du montant total, soit fr. 16'000.-. L'ECAP en débattrait au niveau de son comité directeur.

Au niveau des nouvelles pompes qui seront mises, elles varieront en fonction de la pression, elles ne tourneront pas tout le temps à fond, ce qui entraînera une économie d'énergie non négligeable. Le jour où on basculera sur le nouveau réseau, Monsieur Jean-Maurice Calame espère qu'il n'y aura pas trop de fuites et indique que la commune prend en charge les coûts jusqu'aux entrées de maisons. Les privés ne devront que mettre des réducteurs et ne pas se soucier du reste.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** soumet l'arrêté au vote.

Cet arrêté est accepté à l'unanimité, soit par 18 voix.

4. Demande d'un crédit de fr. 340'000.- permettant le changement des conduites d'eau du Voisinage au hameau de « Sur Les Bieds »

L'entrée en matière n'étant pas combattue, **Monsieur le Président Yvan Monard** ouvre la discussion générale.

Monsieur Laurent Jeanneret indique que le Parti Démocratique Indépendant est tout à fait favorable à ce crédit mais se demande si le Conseil communal a prévu un « divers et imprévus » concernant les drainages vu que le terrain se situe dans les marais.

Monsieur Jean-Maurice Calame indique qu'un montant est prévu pour ces drainages. Etant donné que l'entreprise qui fera le travail est aussi spécialisée dans les drainages, il ne devrait pas y avoir de problème. De plus, cette entreprise réparerait à ses frais tout ce qu'elle casserait. Monsieur Jean-Maurice Calame indique qu'une attention particulière sera portée à ces drainages, il connaît leur importance pour l'agriculture.

Madame Sylviane Barth indique que dans un premier temps, le Parti Socialiste et Libre a trouvé la somme du crédit importante pour seulement trois groupes de maisons. Mais dans la logique de la défense incendie et de la mise sous pression du réseau ouest, il est justifié de procéder à ces travaux. De plus, le subventionnement de ce projet est très important. Il est en grande partie dû au fait que trois des maisons sont des exploitations agricoles. Avec les changements dans le monde de l'agriculture, le Parti Socialiste et libre pense qu'il est bien de profiter maintenant de ces subventions. On ne sait pas si dans quelques années ces maisons auront encore une affectation agricole. Le Parti Socialiste et Libre va de ce fait accepter volontiers cette demande de crédit.

Madame Aline Botteron estime que notre village pourrait être comparé à un iceberg, pas pour son manque de chaleur, bien au contraire, mais pour sa partie visible et sa partie non visible. C'est toujours facile de penser à entretenir la partie apparente tels que les routes, les escaliers, l'éclairage public, les bâtiments, etc... Par contre, ce qu'il se passe en-dessous est nettement moins flagrant, mais tout autant important, voire même plus important. Nous en avons la preuve par les récents événements survenus dans la vallée voisine. Il est vraiment primordial d'avoir un réseau d'eau efficace, aux normes, et surtout qui assure le bien-être et la sécurité de nos habitants, de leur habitation ainsi que de leurs biens. C'est pourquoi le groupe PLR est totalement favorable à ce projet et le soutiendra.

Monsieur Jean-Maurice Calame indique qu'après une discussion avec l'ECAP, le taux de subventionnement indiqué dans le rapport de 20% semble trop élevé. Il s'agira de 15%, mais sur la totalité des travaux. Monsieur Jean-Maurice Calame pensait que l'ECAP calculerait sa subvention sur les travaux une fois les subventions des Améliorations foncières déduites, mais cela sera encore plus intéressant, puisqu'il est désormais question de la totalité. Une fois que ces travaux seront terminés, y compris la suppression du petit réservoir, on pourra toucher les subventions y compris par rapport aux hydrantes de la Combe-Pellaton, car pour l'instant, le Conseil communal ne connaît pas encore les pressions qui seront obtenues. L'ECAP paye toujours au résultat, donc aux mesures faites sur les hydrantes une fois que le réseau ait été mis en service. La conduite entre le Petit-Bois et le quartier des Prises sera encore à changer pour améliorer de façon optimale ces pressions.

Concernant l'enfouissement de la ligne électrique du Groupe E aux Bieds, des agriculteurs se sont approchés de cette entreprise pour connaître la raison de son non entrée en matière et une rencontre aura lieu la semaine prochaine à ce propos. Monsieur Jean-Maurice Calame espère que le Groupe E reviendra sur sa décision.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** soumet l'arrêté au vote.

Cet arrêté est accepté à l'unanimité, soit par 18 voix.

5. Adoption du plan et du règlement des zones de protection des captages des sources des Auges, du Chêne, du Noyer ainsi que de la source inférieure des Combes-Dernier

L'entrée en matière n'étant pas combattue, **Monsieur le Président Yvan Monard** ouvre la discussion générale.

Monsieur Jean-Maurice Calame indique que d'appliquer cette loi est aussi une clé de voute pour la qualité de l'eau. Cela concerne six agriculteurs dont 4 appliquaient déjà ce règlement avant qu'il ne soit sanctionné. Un, tout récemment, était d'accord aussi et le dernier est en bonne voie. Le fait que la commune indemnise ces agriculteurs est une chose juste et reconnue par ces derniers.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** soumet l'arrêté au vote.

Cet arrêté est accepté à l'unanimité, soit par 18 voix.

Etant donné qu'il s'agit de la dernière séance de la législature, **Monsieur le Président Yvan Monard** laisse la parole aux personnes qui désirent la prendre.

Etant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil général pour Monsieur Jean-Maurice Calame, **Madame Sylviane Barth** prononce ces quelques mots :

« Cher Jean-Mo, tu n'auras pas ménagé tes forces pour notre commune. Décidément, il te tient à cœur ce village des Ponts. 20 ans de Conseil général suivis de 12 ans de Conseil communal, il faut le faire ! On ne peut que te tirer notre chapeau. Tu es notre vétéran, notre ancien, pour ne pas dire notre dinosaure. Oui, tu as été persévérant... jusqu'au bout pour ton cher réseau d'eau. Sous ta direction, il te doit une belle cure de rajeunissement. Tu as été enthousiaste pour toutes sortes de causes : la sauvegarde de Grande rue 27, la rénovation des orgues du Temple, les boîtes à compost, les étangs des boues de la STEP, la liste n'est pas exhaustive. Quelques nuits perturbées ont certainement sillonnées ces 12 ans de Conseil communal, notamment dans le dossier des forages aux Combes-Dernier. Dans la remise de tes rapports, tu auras certainement laissé quelques cheveux gris à notre administrateur... Tu es parfois un doux rêveur aux dires de certains. Mais continue de rêver cher Jean-Mo, la vie n'en sera que plus belle pour ce temps de retraite. Bon vent cher Jean-Mo et merci pour tout. »

Monsieur Simon Kammer remercie les cinq Conseillers communaux pour leur travail durant cette législature. En effet, le travail qu'ils ont effectué durant ces quatre années prouve que beaucoup d'engagement est nécessaire afin de mener ce bateau à bon port. Leur travail les oblige à collaborer avec divers services de l'Etat, qui ne donnent de loin pas systématiquement toutes les satisfactions en principe nécessaires au bon fonctionnement d'une commune. Ce dernier s'immisçant de plus en plus dans les affaires communales et limitant la marge de manœuvre de nos autorités, nous fait clairement voir que leur travail relève plus du parcours du combattant que de vacances balnéaires. C'est pourquoi, au nom du Parti Libéral-Radical, Monsieur Simon Kammer les remercie TOUS chaleureusement.

Puis, plus personnellement, les sortants du PLR. Tout d'abord les deux Conseillers généraux qui ne se représentent pas et qui se sont investis durant de nombreuses années pour le bien de notre commune, merci à eux.

Ensuite notre chef des finances qui, durant ces quatre dernières années, a dû tenir les comptes de la commune, ce qui n'est pas évident par les temps qui courent. Monsieur Simon Kammer remercie Monsieur Cédric Schwab.

Puis notre chef de l'école et des sports, qui a dû s'adapter aux réformes de l'école et qui a développé, entre autres, un projet pour l'accueil préscolaire et parascolaire, importantissime pour le développement de notre village. Monsieur Simon Kammer remercie Monsieur Pascal Humbert-Droz.

Pour terminer, Monsieur Simon Kammer adresse un vif remerciement et la bienvenue à tous les nouveaux arrivants de tous les partis, afin que tous ensemble, et ce malgré les opinions différents, ils puissent faire rayonner le village.

Au nom du Parti Démocratique Indépendant, **Monsieur Vincent Robert** adresse ses remerciements aux Conseillers communaux pour le travail effectué durant la législature. Un grand merci du fond du cœur à ceux qui ne se représentent pas pour la menée des dossiers qui a toujours été faite avec un grand professionnalisme.

Monsieur Vincent Robert remercie aussi le Conseiller communal PDI qui s'occupe à merveille du réseau routier communal qui a, comme pour le réseau d'eau, à cœur d'avoir un réseau asphalté qui soit confortable pour tout le monde. Monsieur Vincent Robert remercie aussi Monsieur Klemens Eigenmann, qui ne se représente pas, pour toutes les années qu'il a passées au Conseil général.

Monsieur Cédric Schwab remercie le Parti Libéral-Radical pour son attention et annonce qu'il va quitter d'ici quelques semaines ses fonctions de Conseiller communal et Président de commune. Il a eu beaucoup de satisfaction et de plaisir durant ces huit années passées au Conseil communal. En regardant en arrière, il a une certaine reconnaissance vis-à-vis de la population des Ponts-de-Martel et des Conseillers généraux pour la confiance qui lui a été témoignée durant ces années. Un siège à l'exécutif communal est un certain engagement de soi-même. Il ne faut pas briguer un tel mandat pour une quelconque raison personnelle ou pécuniaire, mais bien plus pour le développement du village, de la vallée, et de la région, car c'est des heures de réflexion et de disponibilité. En quelques chiffres, Monsieur Cédric Schwab indique qu'il a participé à quelques 300 séances du Conseil communal et mis plus de 3'200 heures au service de la collectivité publique en deux législatures. Monsieur Cédric Schwab a le sentiment de quitter le Conseil communal avec le devoir accompli. Certes, tout n'est pas parfait, on pourrait toujours faire mieux si on écoute certaines personnes. En reprenant les finances communales, Monsieur Cédric Schwab a toujours été attentif à la dette communale, tout en maintenant, voire en améliorant, les infrastructures. La dette a ainsi diminué de fr. 642'000.- en quatre ans. Il tient à remercier ses collègues du Conseil communal pour l'ambiance agréable lors des séances, ainsi qu'à la comptable et l'administrateur pour leur soutien et leur disponibilité dans leur fonction. Il souhaite que lors de la prochaine législature, les débats soient agréables et constructifs comme ces dernières années et que les Conseillers généraux aient du plaisir à siéger, tout comme les Conseillers communaux.

Monsieur le Président Yvan Monard remercie à son tour chacun pour sa présence et pour les quatre années agréables passées. Il se réjouit de redémarrer les débats depuis le 30 juin pour ceux qui continuent et qui sont élus.

Monsieur Pascal Humbert-Droz invite chacun à participer à la manifestation « La Suisse bouge » qui démarre demain à 18h30 ici-même, en présence de Monsieur Michel Hunkeler, docteur en médecine du sport et Monsieur Lee Roberts, qui pratique le hockey sur glace. La suite de la soirée se déroulera dans la cadre des « Vendredis du Cerf » avec une conférence avec les deux personnes précitées. Pour le reste de La Suisse bouge, Monsieur Pascal Humbert-Droz invite chacun à participer aux nombreuses activités proposées durant toute la semaine prochaine.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** clos la séance à 20h55 en remerciant chacun de sa présence.

Au nom du **CONSEIL GENERAL**,
Le président, La secrétaire,

Vincent Robert

Gaëlle Kammer